



La Paroisse Catholique Romaine ST. DENIS

C.P. 58, 53 rue Sainte Augustine
Haywood, Manitoba, R0G 0W0

Administrateur paroissial : Père Solomon Arthur, SMA

Courriel: pstclaud@mymts.net

Téléphone: 204-379-2434 - St. Claude - Fax: 204-379-2399

Secrétaire : Denise Danais – Courriel : seclaude@mymts.net

Bulletin / Secrétaire / Cimetière : André Lambert

Téléphone: 204-379-2175 – Haywood - Cellulaire : 204-872-3697

Courriel: parstdenis@gmail.com

Site web de la paroisse : www.stdenishaywoodmb.ca

Site web du Diocèse : www.archsaintboniface.ca

Notre mission:

AIMER DIEU, AIMER LES AUTRES, FORMER DES DISCIPLES

Célébrations Eucharistiques :

Dimanche le **11 fév. - 9h00 – Marcel Marin** (*Eugene & Yvonne Bazin*)

Mercredi des cendres - le **14 fév. - 10h00 – la messe est offerte pour le bien-être spirituel de tous les paroissiens**

Dimanche le **18 fév. - 9h00 – Anna Antoine** (*Marie-Rose Antoine*)

Dimanche le **25 fév. - 9h00 – Jean Dheilly** (*Lucille Dheilly*)

Lampe du Sanctuaire cette semaine : Gail & Marcel Dufault

Part-à-Dieu : le 4 fév. – **247,00\$** (18) + **0,00\$** libre + **20,00\$** (dd) = **267,00\$**

Ménage de l'église : 1^{er} janvier au 15 février – Simone Lambert & Yvonne Bazin

<u>Ministères :</u>	<u>le 11 février</u>	<u>le 18 février</u>	<u>le 25 février</u>
Lecteurs:	Judith Robidoux	Lucille Dheilly	Annette Bernard
Offrandes & Collecte	Eugene Bazin & Albert Furet	famille Marcel Dequier	Gérald Poirier & Guy Dedieu
Communion:	Judith Robidoux	Lucille Dheilly	Yvonne Bazin
Compteurs :	Michelle & prtnr.	Eugene & prtnr.	Raymond & prtnr.

Volontaires demandés : lecteur, ministre de communion & chauffeur, pour la messe du mercredi des cendres.

Noté : Il n'y aura pas d'imposition des cendres à la messe de dimanche prochain. Tous sont invités d'assister à la messe de mercredi – Haywood à 10h00 et St. Claude à 20h00.

Bazar du Printemps : Cette année ce sera le 22 avril. Gardons la date.

Prions pour tous les malades de notre communauté.

6^e Dimanche du temps ordinaire (B)

le 11 février 2018

Intention de prière pour le mois de février 2018

Universelle : Non à la corruption : Pour que ceux qui ont un pouvoir matériel, politique ou spirituel ne glissent pas vers la corruption.

Mercredi des Cendres - Messe bilingue à 10h00 le mercredi 14 février 2018

Le mercredi des cendres est le premier jour du Carême. Son nom officiel est "Mercredi des Cendres", ainsi appelé en raison de la pratique de marquer les fronts des adorateurs avec des cendres dans le signe de la croix et avec la phrase "*Souvenez-vous que vous êtes poussière et poussière, vous reviendrez*".

Il est exactement 40 jours avant le dimanche de Pâques (sauf le dimanche). Il tombera toujours un mercredi - il ne peut y avoir un *jeudi des cendres* ou un *dimanche des cendres*. C'est pourquoi cela n'a aucun sens de donner les cendres un autre jour.

Le mercredi des cendres est observé par la plupart des catholiques et certaines confessions protestantes. Si pour une raison tangible, par exemple, la santé, le travail, le voyage, un catholique ne pouvait pas recevoir de cendres le mercredi, il devrait simplement continuer avec l'observance spirituelle du jeûne, de la prière et de l'aumône.

Les cendres que nous recevons ce jour-là ne sont pas un sacrement. C'est un symbole de nos lectures pour nous repentir de nos péchés, croire au message de l'Évangile et nous préparer à une mort sainte. Le Carême est un temps de grâce.

Bon Carême !

Départ du Père Solomon Arthur

Chers paroissiens et paroissiennes de Saint-Claude et Saint-Denis, C'est avec un profond regret que nous devons dire au revoir au Père Solomon. Père Solomon subit des problèmes de santé depuis son arrivée et il devra malheureusement nous quitter après le **1^e avril 2018**. Ses supérieurs de la Société des Missionnaires Africains (SMA) lui ont avisé de retourner en Afrique en congé de convalescence parmi les membres de sa congrégation. Mgr Albert Le Gatt lui a demandé de bien vouloir demeurer à son ministère dans nos paroisses durant le Carême et pour célébrer la Semaine Sainte 2018. C'est en respectant le vœu d'obéissance de sa vocation que le Père Solomon a accepté de continuer avec nous jusqu'à Pâques.

Durant cette période, nous attendons un autre prêtre africain, l'abbé Gregory Kossy Djiba qui arrivera au Manitoba prochainement. L'abbé Gregory devra suivre le processus diocésain d'inculturation pendant une période de huit semaines avant de devenir administrateur à Saint-Claude et Saint-Denis.

Gardons Père Solomon dans nos prières afin de lui permettre un prompt rétablissement. Sachons l'apprécier et le remercier pendant les quelques semaines qu'il passera parmi nous.

Communion disponible pour tous!

Certains paroissiens ne peuvent pas recevoir la communion dû à l'intolérance aux produits qui contiennent des grains tels que le blé? **Maintenant la paroisse de St-Claude s'est procuré également d'hosties sans gluten.** Ceci permettra à ceux qui ont cette condition de pouvoir recevoir la communion.

Pour ces personnes, il s'agit de s'approcher et de prendre soi-même d'un récipient spécial, une hostie sans gluten qui aura été aussi consacrée durant la messe.

Si vous connaissez des gens qui ne pouvaient pas prendre la communion pour cette raison, veuillez leur partager la bonne nouvelle! (Seulement disponible à St. Claude)

Robes d'ange:

Le projet « **Robes d'ange Manitoba** » est un organisme à but non lucratif entièrement géré par des bénévoles et des dons. Les petites robes d'ange sont recréées à partir de robes d'occasion de mariage, de graduation, de demoiselles d'honneur, etc. et ensuite décorées de rubans et de dentelle. Elles seront données pour des bébés qui sont devenus des anges bien trop tôt dans une mort prénatale ou à terme par fausse couche, morts à la naissance ou jusqu'à un an. Nous fabriquons également des enveloppes pour les bébés trop petits pour tenir dans les robes.



Nous accueillons toujours des dons de robes, de dentelles, de rubans, de perles, du fil ou des petits boutons ou d'autres petits articles décoratifs pour créer des robes ou des enveloppes. N'importe quelle couleur est acceptée car la beauté n'est pas définie par la couleur ou la forme.

Ces robes d'ange ou enveloppes sont ensuite données à des hôpitaux locaux, centres de naissance, salons funéraires ou partout ailleurs, aux parents qui subissent une telle perte. C'est gratuit pour les parents et familles et cela aide à apaiser leur douleur et leur chagrin alors qu'ils disent le dernier adieu à leur enfant.

Ici, à Saint-Claude, j'ai reçu plus de 25 robes de mariée et 20 robes de graduation ou de demoiselle d'honneur. À ce jour, nous avons fait don de plus de 50 robes ou de enveloppes. J'avais une couturière bénévole à Winkler pendant un certain temps et maintenant une femme de Carman a pris charge de la couture. À l'heure actuelle, Céline Hutlet est notre bénévole locale qui aide à faire ces belles robes et enveloppes.

J'envoie une invitation à tous ceux qui aimeraient aider, soit par des dons monétaires faits à la Paroisse de St-Claude (avec reçu d'impôt), soit par le don de rubans, de dentelle, etc. ou même donner de leur temps pour aider à la couture, appelez-moi ou laissez-moi savoir comment vous pourriez nous aider.

Merci à tous ceux qui ont déjà fait un don ou qui songent à le faire pour nous aider. On vous invite aujourd'hui, à vous arrêter pour voir quelques robes d'ange qui sont en exposition sur les tables à l'arrière. (St. Claude)

Jacqueline Bazin

6^e Dimanche du temps ordinaire (B)

le 11 février 2018

Audaces

L'Évangile de ce dimanche nous donne une image bien particulière du Christ. Prenons le temps de le contempler et demandons-nous en quoi nous pouvons l'imiter. Ce qui est premier pour lui, c'est la communion entre chacune et chacun de nous. Dieu veut que nous soyons heureux. Il ne veut pas qu'il y ait des exclusions. La mission du Christ, c'est de rassembler dans l'unité.



Jésus n'hésite pas à transgresser certaines lois bien établies. Sans renier sa foi, il fait un pas de plus en allant au-delà des lois qui produisent des exclusions.

Jésus agit de manière responsable. N'avons-nous pas déjà, nous aussi, transgressé certaines lois, par exemple en faisant un excès de vitesse pour aller conduire un ami à l'hôpital. Jésus ne cherche pas son intérêt personnel, il est venu apporter à tous le salut.

Le lépreux, homme d'audace, se tourne avec confiance vers le Christ. Il est sûr qu'il sera purifié. Il crie sa foi : « Si tu le veux, tu peux me guérir. » Jésus va poser un geste surprenant : il étend sa main et le touche. Enfreignant ainsi la loi, il devient un exclu. Il ne craint pas de prendre le risque de le rencontrer, il ne s'esquive pas devant la souffrance. Jésus accepte de vivre le rejet et prend sur lui « la mort » du lépreux en lui donnant la vie. Il lui rend sa dignité humaine.

Regardons autour de nous les différents types d'exclusion : le racisme, la violence, la précarité, la pauvreté et j'en passe et des meilleurs. Prendre le Christ pour modèle, c'est choisir d'être solidaire avec les malades, les prisonniers, les marginaux et les « maganés » de l'existence. Vous désirez rencontrer le Christ, c'est vers eux qu'il nous faut aller.

Jésus nous entraîne vers l'essentiel : l'amour du prochain. Il nous rappelle de laisser battre notre cœur au même rythme que celui de son Père céleste et ainsi nous redonnerons vie à la communauté humaine.

Sachons que le Christ nous rejoint là où nous sommes. Nous allons tendre la main dans quelques instants pour recevoir le corps du Christ, à qui allons-nous tendre la main cette semaine?

Yvon Cousineau, c.s.c.